



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION HERAULT MEDITERRANEE

20 Communes - 80 000 habitants

Ville-centre Agde 28 500 habitants (près de 200 000 habitants en période estivale)

RECRUTE :

UNE / UN RESPONSABLE DE SERVICE RÉGIES EAU ET ASSAINISSEMENT

Placé sous l'autorité du directeur, le responsable des régies organise et met en œuvre la politique d'exploitation d'eau potable, d'assainissement du pluvial et de la défense extérieure contre l'incendie. Gère et exploite les infrastructures de collecte, de transport, de distribution et traitement de l'eau potable.

Définit, programme et suit les travaux structurant de la régie.

Il rend compte de toutes les difficultés rencontrées et propose des axes d'amélioration à la direction

MISSIONS

- **Organisation et mise en œuvre de la politique d'exploitation de système d'eau potable et d'assainissement**
 - Identifier les besoins et définir les programmes de renouvellement des équipements,
 - Programmer et coordonner les travaux d'extension et de renouvellement,
 - Contribuer à l'élaboration du règlement de service,
 - Proposer des solutions techniques de modernisation,
 - Optimiser la gestion des ouvrages,
 - Gérer les relations avec les usagers et les assurances en cas de litiges,
 - Organiser les relèves de compteurs,
 - Evaluation des commandes des prestations de service (exploitation, dératisation,...),
 - Analyse les projets de transformation des équipements existants,
 - Organisation des entretiens du matériels et des véhicules avec le garage,
 - Participation formation thématique,
 - Travail conjoint avec les communes pour les projets d'urbanisme futur,
 - Suivi et participation aux études structurantes de la régie (schémas directeurs,...).

- **Subventions et primes**
 - Connaissance des programmes d'intervention de l'Agence de l'Eau,
 - Identification des projets susceptibles d'être aidés,
 - Montage des dossiers de demandes d'aides,
 - Suivi des aides et montage des dossiers de solde hors pièces financières,
 - Compléter les télédéclarations agence de l'eau

- **Dossier règlementaire**
 - Identification des dossiers règlementaires nécessaires (DUP, PAC,...)
 - Rédaction ou suivi de la démarche si appel à un bureau d'étude,

- Echange avec les services de l'Etat,
- Rédaction des Déclaration Préalables pour travaux.

➤ **Autosurveillance**

- Suivi des résultats d'autosurveillance des stations d'épuration (<10 000EH),
- Saisi des résultats d'autosurveillance sur MesuStep,
- Dépôt du sandre 3.0 sur Mesure de rejet,
- Suivi et échanges avec la DDTM et l'Agence de l'Eau sur ces sujets,
- Rédaction des manuels d'autosurveillance (STEP > 2 000 EH),
- Rédaction cahier de vie (STEP < 2 000 EH),
- Elaboration et suivi du SISPEA.

➤ **Travaux**

- Rédiger les programmes d'opérations et les CCTP, jugement marché,
- Pré-Chiffrage des travaux,
- Organisation des travaux (DT, déviation, réunions préparatoires,..),
- Demande d'arrêté, demande auprès du département,
- Demande auprès des autres concessionnaires,
- Suivi de chantier,
- Suivi des essais et validation,
- Rédaction pièces administratives EXE,
- Chiffrage et rédaction devis pour les usagers.

➤ **Management**

- Organiser, animer et superviser les deux centres techniques,
- Contrôler le respect des règles de sécurité,
- Gestion de crise,
- Organisation des plannings et des congés.

➤ **Administratif**

- Rédaction et mise à jour des pièces administratives de la direction (formulaire de demande, règlements,),
- Rédaction des RPQS Eau et Assainissement,
- Rédaction PUP,
- Rétroplanning travaux, plan de charges,
- Rédaction des délibérations et des décisions,
- Rétrocession des lotissements, diagnostic, validation des essais, PV,
- Rédaction des mises à disposition des biens,
- Rédaction courriers, note et divers rapports,
- Suivi des formations et ¼ sécurité,
- Réalisation des demandes de numéros verts.

➤ **DECI**

- Programmation des essais périodiques,
- Organisation et commande pour réparation,
- Logiciel Hydraclac pour la gestion de la défense incendie
- Information du SDIS pour les indisponibilités de PEI.

➤ **Budget**

- Suivi du budget,
- Proposition pour l'élaboration des budgets,
- Calcul de l'impact financiers des travaux sur le prix de l'eau,
- Suivi et mise à la facturation des dossiers de PFAC,

➤ **Instruction des demandes d'urbanisme :**

- Instruire les dossiers de demandes d'urbanisme,
- Réponse au DT DICT ATU,
- Suivi des demandes de branchements et pose de compteurs,
- Concertation avec les aménageurs.

PROFIL

- Niveau BAC+5

APTITUDES

- Capacités relationnelles et personnelles.
- Capacité à manager et mobiliser une équipe.
- Capacité relationnelle, à déléguer et à rendre compte des délégations reçues.
- Disponibilité, Sens du service public,
- Capacité de rédaction et de synthèse,
- Capacités techniques en eau et en assainissement,
- Capacité d'organisation,
- Sens des priorités,
- Connaissances des procédures réglementaires,
- Pratique courante informatique, rigueur et disponibilité.

CONTRAINTES DU POSTE

- Disponibilité en fonction des nécessités de service liées au poste
- Astreinte décisionnelle,

MOYENS DU POSTE

- Véhicule de service,
- Bureau, ordinateur fixe, téléphone portable, logiciels bureautique, traceur, ...

CONTEXTE

- Poste à pourvoir le 1^{er} septembre 2022

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- Travail à temps complet
- Permis B exigé

CONDITIONS

- Catégorie A : grade d'Ingénieur
- Agent titulaire de la fonction publique territoriale, à défaut recrutement dans le cadre d'un contrat non titulaire de droit public à durée déterminée de 3 ans renouvelable.

Eléments de la rémunération

En fonction du traitement indiciaire de l'échelon du grade d'Ingénieur de la personne recrutée pour une ou un fonctionnaire territorial ou éventuellement par référence au 4^{ème} échelon du grade d'Ingénieur territorial pour un agent contractuel non titulaire de droit public (2 239.91€ mensuels bruts à ce jour).

A cette rémunération de base s'ajoute une indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise part fixe de 700 € bruts mensuels ainsi qu'une prime annuelle part variable liée à l'assiduité de 350 € bruts au taux maximum et part variable liée à l'implication professionnelle de 450 € bruts au taux maximum.

Il est octroyé une participation mensuelle brute de l'employeur de 15 € pour la complémentaire santé et 9 € pour la prévoyance conditionnée à la labellisation du contrat.

CANDIDATURE

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de préférence par courriel à t.sahuc@agglohm.net, jusqu'à la date limite de réception fixée au 12 juillet 2022 à 17 heures.

Adresse postale : 22 avenue du 3^{ème} Millénaire – 34630 SAINT-THIBERY – 04 99 47 48 49

Renseignements sur le poste : M. Olivier ARCHIMBEAU : 06.80.62.34.59

sur les conditions de recrutement : M. Thierry Sahuc, DRH : 04 99 47 48 52

Le dossier de candidature doit comporter une lettre de candidature portant sur la connaissance du poste, les compétences et les motivations de la candidate ou du candidat ainsi qu'un curriculum vitae synthétisant sa formation, ses connaissances, ses qualités et ses expériences en lien avec le poste proposé.

Merci de joindre le dernier arrêté de situation ou contrat, ainsi que le détail du régime indemnitaire perçu. Les dossiers feront l'objet d'un examen de la part des directions concernées au regard

notamment de l'expérience en management, de la formation suivie et de l'expérience professionnelle acquise. Elles proposeront à M. le Président une présélection de candidates et candidats convoqués à un ou plusieurs entretiens de recrutement conduits par au moins deux personnes représentant l'autorité territoriale, ensemble ou séparément.